



**Gagnant à tout coup !**

Grâce au partenariat  
Thomson Reuters – CQFF

# Guide de l'utilisateur Taxnet Pro <sup>TM</sup>

Offre promotionnelle à titre de participant du CQFF!



THOMSON REUTERS™

# Guide d'utilisateur – Taxnet Pro™

Vous voulez profiter de l'offre promotionnelle en souscrivant à un abonnement annuel en ligne à Taxnet Pro? Rien de plus simple! Pour commander, veuillez-vous rendre à notre site Internet, au [www.gettaxnetpro.com/cqff/commander](http://www.gettaxnetpro.com/cqff/commander). Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous joindre au : 1-800-387-5164 (sans frais au Canada & aux États-Unis).

Une fois abonné, vous recevrez dans les 72 heures qui suivent un courriel vous donnant toutes les instructions nécessaires afin de créer votre compte d'utilisateur OnePass, ce qui vous permettra d'accéder à Taxnet Pro. Ce courriel contiendra vos renseignements d'identification, tel qu'illustré dans les prochaines pages. Ce processus d'inscription devra être complété uniquement lors de votre première connexion à Taxnet Pro et vous demandera environ 15 minutes.

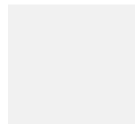
Comme votre abonnement ne comprend que certaines des options offertes par la large gamme de produits disponibles sur Taxnet Pro, vous devez vous assurer de compléter ce processus au complet pour rendre votre expérience de recherche aussi simple et agréable que possible (particulièrement l'étape 6).

## Étape 1

Accédez au courriel de bienvenue que vous avez reçu de [carswell.taxnetemail@thomsonreuters.com](mailto:carswell.taxnetemail@thomsonreuters.com). Les informations en français se retrouve dans le courriel, à la suite des informations en anglais.

Carswell.taxnetemail@thomsonreuters.com

Welcome to Taxnet Pro / Bienvenue sur Taxnet



# Welcome to Taxnet Pro™

[VERSION FRANÇAISE](#)



Dans ce courriel, cliquez sur le lien pour visiter la page d'accueil de Taxnet Pro™.

## Bienvenue sur Taxnet Pro™

[ENGLISH VERSION](#)

**Nom:**

**Renseignements  
d'identification:**

**Date  
effective:**

**Société:**

**Adresse:**

Nous sommes heureux de vous offrir l'accès à votre abonnement à Taxnet Pro. Pour obtenir des conseils et des idées sur la façon de maximiser votre recherche, veuillez visiter le [Formation et Soutien](#) page ou envoyez un courriel à l'adresse [Carswell.learning@thomsonreuters.com](mailto:Carswell.learning@thomsonreuters.com).

### Directives pour accéder

Afin d'ouvrir une session sur Taxnet Pro, vous devez commencer par créer ou mettre à jour votre compte OnePass de Thomson Reuters. OnePass est un système de gestion des mots de passe conçu pour simplifier l'accès aux offres en ligne de Thomson Reuters.

Créer un compte OnePass	Modification du compte OnePass
<p>Pour créer votre compte OnePass, visitez la <a href="#">page d'accueil de Taxnet Pro</a> et suivez ces étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Cliquez sur <b>Créer un nouveau profil OnePass</b> pour créer votre compte One Pass.</li><li>2. Entrez vos Renseignements d'identification, un surnom (aide à définir son objectif principal) et votre adresse de courriel, et cliquez sur <b>Continuer</b>. (Vous serez alerté <a href="#">si vous avez déjà un compte OnePass</a> et les renseignements d'identifications seront automatiquement ajoutés au compte OnePass lié au courriel fourni).</li></ol>	<p>Afin de mettre à jour un compte existant, visitez la <a href="#">page d'accueil de Taxnet Pro</a>, et suivez ces étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Cliquez sur <b>Mettre à jour un profil OnePass existant</b>, et vous <b>Enregistrer</b> sous gérer OnePass en utilisant votre code d'utilisateur et mot de passe actuels.</li><li>2. Cliquez sur <b>Gérer les produits</b> dans la colonne de gauche.</li><li>3. Cliquez sur le bouton <b>Afficher tous les produits disponibles</b>.</li><li>4. Sélectionnez <b>Taxnet Pro</b> et cliquez sur <b>Ajouter</b> à côté de Taxnet Pro.</li></ol>

## Étape 2

Cliquez sur « Créez un nouveau profil OnePass ».



THOMSON REUTERS®

# Taxnet Pro


 Connexion avec OnePass

**Nom d'utilisateur**

[Vous avez oublié votre nom d'utilisateur?](#)

**Mot de passe**

[Mot de passe oublié?](#)

- Enregistrer le nom d'utilisateur
- Enregistrer le nom d'utilisateur et le mot de passe
- Se souvenir de moi 

**Ouvrir une session**

[Ajouter une clé d'inscription](#)

[Mettre à jour le profil OnePass](#)

[Créer un profil OnePass](#)

[En savoir plus sur OnePass](#)



### Étape 3

Inscrivez les renseignements nécessaires et cliquez sur « Continuer ».

## Créer un profil OnePass

Entrez les renseignements sur votre produit et une adresse de courriel pour commencer.

### Produit

### Clé d'inscription

Exemple : 1234567-ABCDEF1

### Étiquette personnalisée

Attribuez une étiquette à cette clé d'inscription pour la distinguer des autres.

### Adresse de courriel

## Étape 4

Inscrivez vos renseignements personnels, puis cliquez sur « Continuer ».

### Renseignements personnels

**Prénom**

**Nom de famille**

**Adresse de courriel**

**Confirmez l'adresse de courriel**

**Autres adresses de courriel (facultatif)**

OnePass peut envoyer des notifications de compte à d'autres personnes, par exemple aux administrateurs. Séparez les adresses de courriel par des virgules.

**Continuer**

Inscrivez vos informations de sécurité, puis cliquez sur « Créer ».

## Sécurité

### Nom d'utilisateur

Votre nom d'utilisateur est sensible à la casse.

Entre 8 et 70 caractères

### Mot de passe

  Afficher le texte

Entre 8 et 64 caractères

3 de 5 types de caractères

Lettre majuscule

Caractère spécial (@ # \$)

Lettre minuscule

Autre caractère (! ¢ £ €)

Chiffre

### Confirmez le mot de passe

  Afficher le texte

### Question de sécurité

 ▼

### Réponse

[Retour](#)

[Créer](#)

## Étape 5

Vous recevrez une confirmation de la réussite de votre inscription. Cliquez sur la bande verte « Continuer vers Taxnet Pro », ou retournez sur la page d'accueil de Taxnet Pro (<https://v3.taxnetpro.com>) et inscrivez votre code d'utilisateur et votre mot de passe afin de vous connecter à votre compte.



# Inscription réussie!

**Taxnet Pro**

**Étiquette personnalisée**

**Adresse de courriel**

**Continuer vers Taxnet Pro →**

Nous vous suggérons de sauvegarder ce lien dans vos « Favoris ». Lors de vos prochaines recherches, seule cette étape sera requise pour accéder à Taxnet Pro. Ce lien est également facilement accessible sur le site Web du CQFF dans la « Collection fiscale du CQFF » (section « Interprétations fédérales »).



## Étape 6 (voir image à la page suivante)

Une page vous demandant vos préférences s'affichera. En effet, vous devez configurer certains paramètres afin de vous assurer une expérience agréable, et ce, en éliminant l'affichage des options non comprises dans votre abonnement.

### Option Courriel

- Entrez votre adresse courriel;
- Sélectionnez les options suivantes :
  - « Veuillez ne pas m'envoyer un courriel d'alerte de Taxnet Pro »
  - « Veuillez ne pas m'envoyer un courriel d'alerte de l'APFF »
  - « Je ne désire pas recevoir de bulletins électroniques par courriel »
  - « Je ne désire pas recevoir de documents des Actualités fiscales »
- Cliquez sur « Sauvegarder ».

### Préférences

**Affichage** | **Transmission** | **Courriel** | **Langue / Recherche** | **Bulletins fiscaux** | **Rapport de session**

#### Avis par courriel

Les champs ci-dessous sont requis et **doivent être complétés avec une adresse de courriel valide.**

**Adresse(s) de courriel:**  **Vérifier le courriel:**

#### Courriels d'alerte

Les **courriels d'alerte** sont des courriels qui contiennent des annonces importantes et/ou des liens vers des documents d'intérêt, qui vous sont envoyés à quelques reprises durant l'année par les éditeurs de contenu à Taxnet Pro

Veuillez m'envoyer une alerte spéciale de Taxnet Pro

**Veuillez ne pas m'envoyer une alerte spéciale de Taxnet Pro**

Veuillez m'envoyer un courriel d'alerte de l'APFF

**Veuillez ne pas m'envoyer un courriel d'alerte de l'APFF**

#### Bulletins électroniques

Les **bulletins électroniques** sont des publications trimestrielles conçues pour informer les abonnés sur les dernières améliorations apportées au service et sur des développements récents.

Je désire recevoir les bulletins électroniques par courriel

**Je ne désire pas recevoir de bulletins électroniques par courriel**

#### Notification par courriel des Actualités fiscales

**Je ne désire pas recevoir de documents des Actualités fiscales**

Je désire recevoir des documents des Actualités fiscales

Fermer

## Option Langue / Recherche

En déroulant vers le bas de la fenêtre, sélectionnez « Contenu inclus dans l'abonnement » sous la rubrique « Afficher le contenu », puis sélectionnez « Moins de détails » sous la rubrique « Résultats de recherche ».

Cliquez ensuite sur « Sauvegarder les modifications ».

### Préférences

- Affichage
- Transmission
- Courriel
- Langue / Recherche**
- Bulletins fiscaux
- Rapport de session

**Afficher le contenu**

Tout le contenu

Contenu inclus dans l'abonnement

**Résultats de recherche**

Moins de détails  Plus de détails  Le plus de détails

Afficher jusqu'à  résultats à la fois

**Type de recherche**

Utiliser le langage naturel comme mode de recherche par défaut

**Termes de recherche**

Afficher les Pistes de solutions [?](#)

Ordre chronologique inversé

**Recherche - Actualités fiscales:**

Pertinence

Ordre de la table des matières

Ordre chronologique inversé

**Recherche - Centre de l'APFF:**

Pertinence

Ordre de la table des matières

Ordre chronologique inversé

**Recherche - Centre de fiscalité des sociétés:**

Pertinence

Ordre de la table des matières

Ordre chronologique inversé

**Recherche - Centre des douanes et de l'accise:**

Pertinence

Ordre de la table des matières

Ordre chronologique inversé

**Recherche - Centre de planification fiscale et successorale:**

Pertinence

Ordre de la table des matières

## Étape 7

Vous êtes maintenant prêt à débiter votre expérience Taxnet Pro et à profiter de tous les avantages de la présente offre promotionnelle!

Vous voulez débiter en cherchant une interprétation technique ou encore un article du *Règlement de l'impôt sur le revenu*? La recherche ciblée sur la page d'accueil est là pour vous! Il vous suffit de sélectionner l'option « Règlement sur l'impôt sur le revenu » dans le menu déroulant de la recherche ciblée et d'entrer le numéro de l'article de loi que vous désirez consulter. Cliquez sur « Rechercher », et le tour est joué!

Extrait du cartable du CQFF

DECL 2018

A-67

### Fiche-conseil 405 Limites maximales fédérales et québécoises relatives aux dépenses d'automobile – 2015 à 2019

(Articles 7305.1, 7306 et **7307 du Règlement de l'impôt sur le revenu au fédéral**)

	Du 01-01-2015 au 31-12-2015	Du 01-01-2016 au 31-12-2016	Du 01-01-2017 au 31-12-2017	Du 01-01-2018 au 31-12-2018	Du 01-01-2019 au 31-12-2019
Coût en capital aux fins d'amortissement	30 000 \$*	30 000 \$*	30 000 \$*	30 000 \$*	30 000 \$*

Taxnet Pro

Taxnet Pro™

Qv Entrez les termes de recherche ...

ACCUEIL RECHERCHER TABLE DES MATIÈRES ACTUALITÉS CENTRES

Recherche ciblée ?

Règlement sur l'impôt sur le revenu ▼ 7307 🔍

Nom des parties ▼ 🔍

Nom des parties ▼ 🔍

Pour rechercher une interprétation technique, entrez seulement le numéro de l'interprétation sans le symbole « # ».

Extrait du cartable du CQFF

A-74

DECL 2018

## Fiche-conseil 410 Résumé des incidences fiscales pour les options d'achat d'actions accordées aux employés et aussi pour les unités d'actions différées (UAD) – 2018



Suite au budget fédéral du 4 mars 2010, de nombreux changements fiscaux ont été apportés aux règles visant les sociétés publiques et les options accordées aux employés. Dans la présente fiche-conseil, nous ne traitons que des nouvelles règles en vigueur (voir cependant la note 7 du CQFF). De plus, dans l'interprétation fédérale # 2016-064184117, l'ARC rappelle que les règles expliquées dans le tableau suivant (l'article 7 LIR sur les options d'achat) s'applique lorsqu'il y a une convention exécutoire en droit. L'ARC commente d'ailleurs l'application ou non de l'article 7 LIR à l'égard de différents régimes de rémunération dans cette interprétation technique. Voir également l'interprétation fédérale # 2015-060094117 pour d'autres commentaires. Ces deux interprétations fédérales confirment notamment une nouvelle directive de l'ARC à l'égard de certaines situations visant les options d'achat d'actions, suite à la décision Transalta Corp., (2012) CCI 86.

Taxnet Pro

Taxnet Pro™

Q Entrez les termes de recherche ...

Tous I

ACCUEIL RECHERCHER TABLE DES MATIÈRES ACTUALITÉS CENTRES

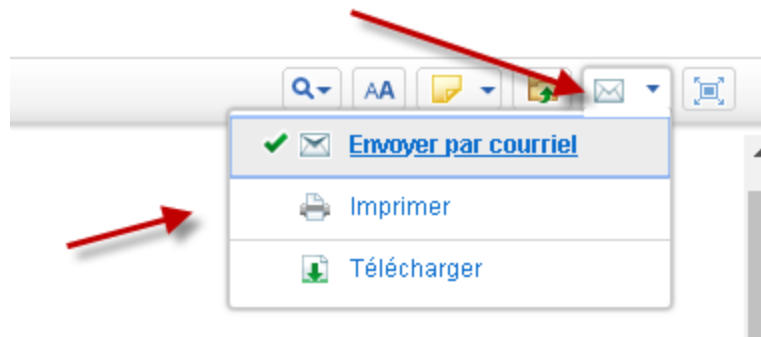
Recherche ciblée ?

Numéro du document gouvernemental	▼	2016-064184117	🔍
Nom des parties	▼		🔍
Nom des parties	▼		🔍

Veillez noter que pour les interprétations techniques de l'ARC publiées avant 2000, il est nécessaire d'ajouter un astérisque à la fin du mot-clé. Par exemple, pour l'interprétation technique 9921477F identifiée comme 9921477 dans le cartable du CQFF, il faudra inscrire 9921477\* afin de retrouver directement le document.

## Étape 8

Si vous voulez envoyer le document par courriel, l'imprimer ou le télécharger, cliquez sur l'icône suivant situé en haut du document.



Nous vous rappelons que votre abonnement vous donne uniquement accès aux interprétations techniques de l'ARC (« Views doc ») et les lettres d'interprétation de Revenu Québec, aux lois de l'impôt fédérale et provinciale ainsi qu'à la *Loi sur l'administration fiscale* (en plus de leurs règlements respectifs).

Dans votre liste de résultats, il est possible que des signes de dollar (\$\$) ou qu'un message apparaissent. Dans les deux cas, ces documents ne sont pas inclus dans votre abonnement, mais ils sont tout de même disponibles à la consultation, à l'impression et à la sauvegarde pour le prix affiché.

Et voilà! Vous détenez maintenant tous les renseignements nécessaires afin de profiter de cette offre exceptionnelle qu'est l'abonnement annuel en ligne à Taxnet Pro. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à rejoindre notre service à la clientèle au 1 800 387-5164 (sans frais au Canada et aux États-Unis).